

Date	<b>Dimanche 08 Janvier 2017</b>
Type de Compétition	Championnat Départemental Kata Individuel et Equipe
Catégories concernés	<b>Individuel : Minimes/Cadets/Juniors/Séniors</b> <b><u>Equipes sélectives: Cadets-Juniors/Séniors</u></b>  <b><u>Equipe non Sélective: Minimes-Benjamins /Cadets-Juniors/Séniors (mixité autorisée)</u></b>
Lieu	Gymnase David Douillet 23 Chemin du Suye / Chemin du Stade 06530 Peymeinade
Date limite d'inscription	Par Mail : <b>Mercredi 04 Janvier 2017</b>
Contrôle des passeports	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Carte Licence avec étiquette licence de la saison en cours 2016-2017</li> <li>- Passeport Sportif (Remplie par le médecin +licence 2015-2016)</li> <li>- Certificat médical (à défaut de remplissage du passeport)</li> <li>- Autorisation parentale pour les mineurs.</li> <li>- Carte d'identité obligatoire</li> </ul>
Déroulement du contrôle	Chaque participant présente lui-même ses documents au contrôle, si tous les documents demandés sont conformes sa participation sera validée. Le capitaine doit présenter la liste de son équipe
Déroulement de principe	<b>08h45 – 09h00:</b> Contrôle Seniors Masculins-Féminins/ Juniors Féminins <b>09h45 – 10h00:</b> Contrôle Juniors masculins / Equipes Séniors <b>10h15 - 10h30:</b> Contrôle Cadets / Equipe Cadets-Juniors <b>11h15 - 11h30:</b> Contrôle Minimes <b>12h00 –12h15:</b> Contrôle Equipe Benjamins-Minimes  Les benjamins participants en équipe devront repasser au contrôle à 14H pour la coupe kata individuel
Règlementation Spécifique Equipe Sélective	Le sur-classement de 2 compétiteurs Juniors est autorisé dans la catégorie Seniors. Le sur-classement de 2 compétiteurs Minimes est autorisé dans la catégorie Cadets-Juniors <b>La présentation d'un Bunkai est demandée en finale Cadets/juniors et Séniors sélectif.</b>
Formule	En tableaux - élimination directe avec repêchage pour le 3°
Remise des récompenses	A l'issue des catégories pour les 4 premiers
Tenue personnelle Obligatoire	Karaté Gi blanc Ceintures rouge et bleu,
Information diverse	Les équipes Minimes-Benjamins ,cadet-juniors, séniors et Vétérans sont non sélectifs et peuvent être mixte Des remplaçants ne sont autorisés que dans ces catégories <u><a href="#">La participation individuelle est qualificative pour la Ligue</a></u>
Modalité d'envoi des inscriptions	Par mail à : <a href="mailto:com.am.karate@gmail.com">com.am.karate@gmail.com</a> Date limite d'inscription : <b>mercredi 04 Janvier 2017</b>

Minimes	Cadets	Juniors	Séniors
12 - 13 ans	14 - 15 ans	16 - 17 ans	18 ans et +
nés en 2003 - 2004	nés en 2001 - 2002	nés en 1999 - 2000	nés en 1998 et avant

## CODE DE L'ETHIQUE

### JE VAIS PARTICIPER A UNE COMPETITION

Je m'assure que je suis bien inscrit à cette rencontre sportive.

Je vérifie que mon passeport est à jour et comporte :

- les timbres de licence nécessaires ;
- mon certificat médical de non contre-indication à la compétition ;
- si je suis mineur, l'autorisation parentale d'y participer,
- pour un championnat, mon justificatif de nationalité française.

Je contrôle l'état de mon karaté-gi,

De mes ceintures, de mes protections.

Je contrôle que je suis bien au poids dans la catégorie où je suis inscrit.

### JE TIENS A BIEN ME COMPORTEUR

J'applique les consignes des organisateurs.

Je respecte mes adversaires sur le tatami  
et en dehors de l'aire de compétition.

Je respecte les décisions des arbitres et des juges.

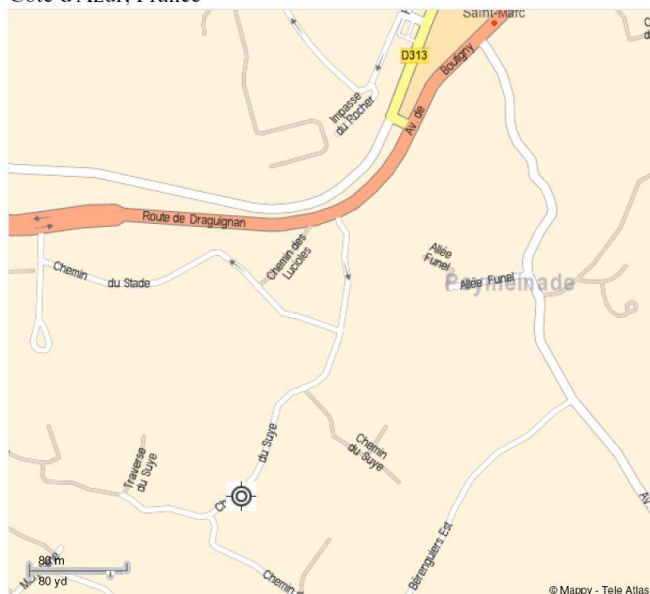
Je reste digne dans la défaite comme dans la victoire.

J'invite ceux qui m'accompagnent à m'encourager  
avec la plus grande sportivité.

Je donne par mon comportement une bonne image de ma discipline.

道

📍 23, Chemin du Suye, 06530, Peymeinade, Provence-Alpes-  
Côte d'Azur, France



**Sur Autoroute A8** prendre la sortie **42** vers **Grasse/Mougins/Mouans-Sartoux**

Au rond-point, prendre la **3e** sortie sur **Pénétrante Grasse Cannes** rouler **10 Km**

Prendre la **1ère** sortie sur **D9**

Au rond-point, prendre la **1ère** sortie sur **Chemin du Grand Chêne**

Au rond-point suivant, prendre la **1ère** sortie sur **Av. Félix Raybaud/D609**

Au rond-point suivant, prendre la **4e** sortie sur **Av. de la Libération/D2562**

Continuer de suivre D2562 Traverser 2 ronds-points

Prendre à gauche sur **Chemin du Suye**